

Réunion du Conseil Municipal du 14 Octobre 2019

Salle du Conseil à 18h30

Point à l'ordre du jour :

- Port de St Vaast la Hougue – Création d'un comptoir culturel et touristique – Approbation du dossier d'avant projet sommaire – avenant à la convention de co-maitrise d'ouvrage

Membres du Conseil Municipal (connus) :

- Jean LEPETIT
- Gilles AUGER
- Gilbert DOUCET
- Jean François CLAUDE
- Daniel SIMON
- Elisabeth OURY
- Fabienne BARBIER

Auditeurs libres :

- Lucien POIROT
- Jean Michel PERIGNON

En préambule, au traitement de ce point à l'ordre du jour, intervention de Gilbert DOUCET (GD) :

- Demande de suppression de ce point de l'ordre du jour pour :
  - Plans des bâtiments non fournis avec la convocation
  - Plan de masse non communiqué

Réponse de Jean LEPETIT (JL) :

- Prend note de cette remarque
- Le projet sera quand même présenté avec distribution des plans effectuée en début de séance
- Il n'y aura pas d'approbation de ce projet lors de ce Conseil Municipal
- Un nouveau CM aura lieu rapidement avec tous les documents nécessaires

Présentation du projet par Gilles AUGER (GA)

- Représentant de la Mairie aux différentes réunions départementales pour l'élaboration de ce projet
- Présentation du projet en Novembre 2018
- Plusieurs réunions entre Janvier et Mars 2019 avec Alain PERROT et Alain RENOUF
- Mise en place d'un concours pour détermination du cabinet d'architectes à retenir, à l'issue de ce concours 3 cabinets retenus
- A participé au choix final du cabinet d'architectes
- Les plans présentés, façade + bâtiments, ne sont en notre possession que depuis 10 jours
- Bâtiment en L avec terrasses sur le comptoir et l'école de voile, accessibles 24h/24 par escaliers extérieurs
- Montant initial, 1 077 728, cout prévu 1 430 900
- Surcout de 353 175 suite à la demande de la Mairie
  - Intégration du transfo dans la structure
  - Intégration WC public
  - Accessibilité permanente aux terrasses
  - Vidéosurveillance
  - Pompe à chaleur HQE
  - Bureau grutier
  - Chauffage sur l'ensemble du bâtiment de l'école de voile (gestion par local)
  - Local Moussaillon, école de voile, pour les jeunes

- Mezzanine dans local stockage
- Réaménagement de la zone technique à la charge de la SPL
  - Prévision d'un accès pour semi-remorque
  - Extension de la zone pour conservation de la même superficie
  - Réaménagement local de stockage
- Changement visuel de l'entrée du port

#### Interventions Gibert DOUCET (GD)

- L'implantation aurait été préférable près de la Marina
- Il ne devait pas y avoir d'étage
- L'intégration de ce projet devra être digne d'un port de plaisance
- Il est nécessaire d'avoir une école de voile digne de ce nom
- La présentation du permis de construire pourra faire l'objet de recours
- Obligations de respect du PLU
- Peut entraîner des procédures longues de 3 à 5 ans
- Manque de présentation dès l'origine
- Aucune information sur le déroulement du projet
- Quelles conséquences pour les plaisanciers, parking, entrée de zone technique ?
- Plaisanciers peu associés au projet
- Inquiétudes pour le manège et le rôtisseur
- Quelle sera la réorganisation des espaces verts ?
- Une nouvelle étude va-t-elle être nécessaire ?

#### Interventions Jean LEPETIT (JL)

- Il faut mettre en avant la création d'une véritable école de voile
- Le regroupement de l'office de tourisme et de l'activité Tatihou ne peut être que bénéfique
- En règle générale tout changement pose problème
- Le département a tout pouvoir
- Le passage à la SPL était la seule façon de garder l'entité du port
- Il y a eu lacunes de communications et informations
- Il fallait créer un pôle touristique et maritime
- L'ensemble sera placé sous vidéosurveillance
- Nous n'avons pas d'éléments sur le réaménagement de la zone technique qui sera à la charge de la SPL

#### Interventions Elisabeth OURU (EO)

- Demande la tenue d'une réunion publique
- Quel devenir pour les anciennes installations ?
  - Le point office de tourisme restera communal (JL)
  - Le point Tatihou pourrait devenir un bâtiment pour associations (JL)

#### Intervention Fabienne BARBEY

- Se serait une catastrophe si ce projet ne voyait pas le jour à St Vaast avec une perte probable de l'école de voile

#### Dragage

#### Intervention Gilles AUGER (GA)

- Machine sortie du bassin en fin de semaine ou début de semaine prochaine
- En attente de la bathymétrie pour connaître le volume évacué
- Le marché était établi pour un volume de 30 000 m<sup>3</sup>, il est possible que ce soit inférieur